

La lettre de l'Éducation



Aux parents de l'école Simone Veil de Saint-Martin-le-Vinoux

Septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le service Education vous souhaite une bonne rentrée !

Après cette période particulière, les enfants ont repris le chemin habituel de l'école.

Les différents services proposés aux familles (restauration scolaire, transport scolaire, Récré'active, accueil de loisirs) ont repris leur fonctionnement, en respectant le protocole sanitaire des écoles.

En ce début d'année scolaire, retrouvez les actualités du services Education.

Rappel : Dossiers d'inscription 2020-2021

Nous vous rappelons que contrairement aux années précédentes, les dossiers d'inscriptions à la Récré'active, à l'accueil de loisirs, à la restauration et au transport scolaire, sont à remplir en ligne. Les pièces justificatives peuvent également être transmises en ligne.

Pour vous connecter, rendez-vous sur le site Internet de la ville, sur le portail famille. Vous devez renseigner votre identifiant et votre mot de passe.

Pour les personnes qui n'ont pas d'accès à Internet, le dossier peut être fait auprès du service Education.

Les inscriptions ne sont possibles qu'une fois le dossier établi et les factures précédentes réglées.

Les tarifs et les règlements intérieurs de tous les services sont disponibles sur le site Internet rubrique : « S'informer – Enfance et Education ».

Vignettes de stationnement sur le parking de l'école

Les vignettes de stationnement pour l'année 2020 – 2021 sont disponibles au Service Education jusqu'au vendredi 25 septembre. Elles vous permettent de déposer et récupérer vos enfants à l'école, dans une limite de 10 minutes. Chaque famille peut bénéficier de 2 vignettes. A partir du 28 septembre, les contrôles de police municipale donneront lieu à contravention si une voiture ne dispose pas de vignette ou si elle est stationnée pour une durée supérieure au temps imparti.

Inscriptions à l'école

Votre enfant est né en 2018 et début 2019 : afin de prévoir au mieux nos effectifs pour la prochaine rentrée, vous pouvez dès le mois d'octobre venir le préinscrire auprès du service Education.

Communication aux familles

Informations

Les tracts d'informations (Récré'active, accueil de loisirs, manifestations, ...) vous sont transmis par mail. Pensez à consulter votre boîte mail qui a été communiquée au service Education.

Facturations

Lorsque que le service Education procède à la facturation d'un service (restauration scolaire, périscolaire, transport, accueil de loisirs), un mail vous est envoyé pour vous informer de la disponibilité de votre facture sur votre espace personnel.

Pour les familles sans adresse mail, les informations sont transmises via l'école dans les cartables. Les factures sont envoyées par courrier.

Récré'active

Les ateliers seront remis en place d'ici fin septembre. Les enfants s'inscrivent directement auprès des intervenants.

Chaque trimestre, des activités sont proposées sur les différentes écoles de la commune. Pour les élémentaires, de la danse, des sports collectifs, de l'éveil à la musique, des ateliers nature, du théâtre sont proposés. Pour les enfants de maternelle, des ateliers de sport et motricité, des ateliers autour des livres ainsi que des ateliers nature sont mis en place.

Chaque jour, les enfants peuvent aussi choisir des petits ateliers : jeux de cour, coloriages, lecture, jeux symboliques / de société...

Les enfants ont également un espace dédié pour faire leurs devoirs avec un adulte accompagnant.

Garderie du matin : Salle périscolaire en maternelle.

Récré'active de 16h30 à 18h30 : Les enfants sont accueillis dans les salles périscolaires, côté maternelle et élémentaire. A 17h20 les enfants sont amenés au portail de l'école.

Pour déposer les enfants à la garderie du matin et récupérer les enfants entre 17h30 et 18h30, les parents doivent sonner à l'interphone sur le bouton « périscolaire ».

Restauration scolaire

Menu sans protéines animales.

Cette année encore, nous allons travailler dans tous les restaurants scolaires sur un projet anti-gaspillage, en partenariat avec Alpes – Métropole et la société Sodexo.

Tout au long de l'année, des animations sur ce projet seront proposées aux enfants. Le projet devrait débuter courant septembre.

Les menus sont disponibles sur la page d'accueil du site internet « Menus périscolaire ».

Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux

educ@smlv.fr

Tel: 04 76 85 14 50